

Département de l'Isère

Commune de Villette d'Anthon

**Plan local d'urbanisme**

**Modification n°3 du PLU**

**Documents informatifs sur les  
risques naturels hors article  
R123-14 du code de l'urbanisme  
(référence de l'article antérieure à celle en  
vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2016)**

Pièces n°11

Vu pour être annexé à la  
délibération du conseil municipal  
approuvant la modification n°3  
du P.L.U.

En date du 11 avril 2019  
Le Maire